

# LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE : SOUTENIR ET ACCOMPAGNER LES PLUS FRAGILES



**Direction de la Solidarité et de l'autonomie –  
CCAS**

**Présentation en CM du 7 février 2024**



# 1. PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE, DE QUOI PARLE-T-ON ? PHOTOGRAPHIE DU TERRITOIRE MENÉE EN 2023...

**« Situation dans laquelle une personne ne dispose pas d'un accès garanti à une alimentation suffisante et de qualité, durable, dans le respect de ses préférences alimentaires et de ses besoins nutritionnels, pouvant entraîner ou découler de l'exclusion et de la disqualification sociale ou d'un environnement appauvri » - source le Labo de l'économie sociale et solidaire.**

# Phase de diagnostic

## APPROCHE THEORIQUE

### ❑ **Projet alimentaire territorial**

Proposer une alimentation saine, de qualité et durable pour tous

Lutter contre le gaspillage, sensibiliser aux enjeux alimentaires durables, impact sur l'environnement, préserver l'activité agricole en souffrance

### ❑ **ANSA (agence nouvelle des solidarités actives)-focus projet « Alim 'Activ »**

Association de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion

Etude janvier 2019 mettant en avant le besoin de coordonner les dispositifs d'aide alimentaire

### ❑ **Analyse des besoins sociaux – Mars 2020**

27% des ménages vivent sous le seuil de pauvreté soit le double des Hauts-De-Seine

14,2% taux de chômage contre 8,4% pour le département

Taux important de personnes en situation de fragilité impactant l'accès à l'alimentation et à la santé

## APPROCHE DE TERRAIN

- ❑ Rencontre avec les professionnelles de la ville (responsables DSA, services internes...)
- ❑ Rencontre avec les partenaires associatifs
- ❑ Co-construction d'une fiche d'identité par association sur les missions, les champs de compétences, critères d'accès, public visé, horaire d'ouverture, etc.
- ❑ Création d'une cartographie des dispositifs d'aides existant au niveau local (aides alimentaires, permanences d'accès aux droits, participation citoyenne, soutien à la parentalité, accès à la culture et aux loisirs)

ASSOC	CARTOGRAPHIE DES AIDES ALIMENTAIRES						
	colis alimentaire	épicerie solidaire	repas chaud	chèque service	maraude	paniers en ligne	autres
	X						
		X					aides financières sous conditions
			X		X		
	en projet panier solidaire						
							
<b>Assoc chrétienne</b>	en projet distrib panier solidaire en août						Action humanitaire à l'étranger
							restauration
			Ateliers cuisine 1 samedi/mois				aides financières sous conditions
						x (contrat d'adhésion conclu entre le groupe de consommateur et les agriculteurs paysans)	
		x épicerie associative adhésion à l'année +accès libre					
							repas proposé sur place lors d'événements, fêtes religieuses, débats politique etc
 ET CCAS	Paniers solidaires (ville)						CAP - Aide financière CCAS
						cantine solidaire	
							Récupération de fruits/legumes du marché
							Restauration sur place à l'accueil de jour
						x adhésion à l'année +achats de produits secs-bio en ligne	
						Ouverture en septembre	
					X	X	



## 2. STRATÉGIE DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ALIMENTAIRE DU CCAS (DSA)

« Le Centre Communale d'Action Sociale (CCAS) anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison étroite avec les institutions publiques et privées » Article L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles

Dans le cadre de **sa stratégie de lutte contre la précarité alimentaire**, le CCAS (DSA) veut favoriser l'accès des genevillois à une alimentation de qualité, respectueuse de leur santé et de l'environnement, en tenant compte de leurs capacités financières et pratiques culinaires habituelles.

Le CCAS souhaite ainsi donner une orientation nouvelle à l'action d'aide alimentaire qu'il porte, en construisant un parcours usager grâce à la diversité de l'offre disponible sur le territoire et au travail partenarial mené avec le secteur associatif.

Cinq expérimentations ont été mises en place en 2023.

# AMAP Solidaire (association pour le maintien d'une agriculture paysanne)

**Phase expérimentale du 18 septembre au 18 octobre 2023:** Le CCAS remet chaque lundi à l'association une liste de 5 bénéficiaires volontaires pour la distribution de **paniers bio gratuits** (lait, œufs, légumes de saisons, pommes de terre...), **chaque mercredi** de 18h à 19h30 à l'**Agrocité**. Des recettes, conseils et astuces de cuisine sont aussi remis avec les paniers.

L'AMAP souhaite ainsi apporter sa contribution à la solidarité en distribuant des produits sains et de qualité, même si ce n'est pas sa vocation première.

Au 5/10/2023 : Sur **15 bénéficiaires orientés** depuis le début de l'expérimentation, seules 2 personnes ne se sont pas présentées, ce qui montre bien l'intérêt des habitants pour cette proposition. D'après les premiers retours, les bénéficiaires sont satisfaits.

=> **Expérimentation réussie qui se poursuivra de juin à octobre 2024** avec reprise des distributions 1 fois par semaine de **10 paniers**, soit 23 distributions prévue pour cette année correspondant à **230 paniers AMAP** au total.

**L'association perçoit une subvention ville de 1 800€.**

# VRAC (Vers un Réseau d'achat en commun)

Antenne Seine-Ouest regroupant 4 communes (Gennevilliers, Nanterre, Carrières-sur-Seine et Asnières).

Mise en place d'un groupement d'achats favorisant l'accès à des produits issus de l'agriculture durable pour les habitants de Gennevilliers et proposition de produits subventionnés (moins chers que les autres) pour les publics précaires.

**Démarrage le 26 octobre 2023. L'association perçoit une subvention ville de 16 500€.**

Application **d'une triple tarification pour les** Commandes de produits labellisés bio :

- Prix coûtant pour les habitants des QPV,
- Tarif solidaire fixé à plus 10% par rapport au prix coutant pour les personnes hors QPV
- Tarif préférentiel fixé à moins 50% pour les bénéficiaires du CCAS ayant un reste à vivre de moins de 10€ par jour et par personne (Personnes isolées ou familles identifiées par les AS, ayant bénéficié de chèques accompagnements personnalisés (CAP) et intéressées par un complément du VRAC).

**Les produits du catalogue** sont principalement des fruits, des légumes et des produits secs (huile, sel, sucre, pâtes, farine...), auxquels s'ajoutent des produits d'hygiène et d'entretien.

**Les commandes se font une fois par mois** sur le site du VRAC ou via une permanence physique au Luth (Aimé Césaire).

Les personnes peuvent être aidées pour commander leurs produits en ligne et **l'achat sur place** est possible au moment des distributions à Aimé Césaire, selon la disponibilité des produits.

**NB: Dans le cadre de l'appel à projets « transition », le VRAC a été mis en lien avec l'association Les Lucettes pour mettre en place des ateliers cuisine auprès des adhérents VRAC et bénéficiaires du CCAS sur le 1<sup>er</sup> semestre 2024.**

# SYREC / Maison de la solidarité (MDS)

## Restauration collective et solidaire

Phase expérimentale menée en 2023 pour la redistribution des excédents de production du Syrec.

Reconduction du projet pour la période hivernale 2024, avec une évolution qualitative et quantitative de l'offre alimentaire qui intègre désormais **75 repas, 3 fois par semaine** fournis par le Syrec à la MDS, tout en répondant en parallèle à un enjeu de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Le SYREC intègre aussi la livraison de la MDS dans son organisation avec, comme objectif principal, de rendre accessible une alimentation de qualité, équilibrée et en quantité suffisante aux personnes en très grande précarité.

**Le coût total du projet s'élève à 27 340€ avec une contribution du CCAS à hauteur de 9 340€.**

# Biocycle / convention de partenariat CCAS/Ville pour la récupération des invendus alimentaires

**Phase expérimentation menée en 2023** pour la récupération des invendus alimentaires sur deux marchés forains , redistribués ensuite aux associations : **Les Restos du coeur** et **Entraide et bienfaisance**.

Ce dispositif a permis de mettre en place une aide alimentaire hebdomadaire complémentaire pour ces associations tout en évitant le gaspillage des invendus sur les marchés du Village et des Grésillons.

L'objectif était aussi de répondre à une logique décarbonée, opérée dans le respect des normes sanitaires.

Pour les commerçants, cela représente:

- une **aide à la gestion du tri** et un gain de temps sur le nettoyage du stand en fin de marché,
- une valorisation de leurs produits via **le don solidaire**,
- une **sensibilisation citoyenne au tri** et aux bonnes pratiques socio-écologiques,
- un **contact chaleureux et humain** dans le respect de leurs enjeux de relation vente-clients.

**Reconduction du projet pour la période hivernale 2024** : Le montant contractualisé au départ avec l'association n'est plus adapté au bilan économique de l'activité, le coût passant de 18 000 € à 24 000 € / an, soit une hausse de 33%. Dans un contexte de restriction budgétaire et pour faire face à cette nouvelle donne, **l'action sera finalement poursuivie sur un seul marché, celui des Grésillons**.

Le coût de la prestation pour 2024 se trouve ainsi ramené à 12 800 €, avec un co-financement par la Préfecture de Région à hauteur de 40 % soit une recette évaluée à 5 120 €.

**Reste à charge pour la Ville : 7 680 €, imputé au budget du CCAS.**

# Distribution municipale de colis alimentaires

Initiative mis en place lors de la crise sanitaire en 2020 :

**1 500 paniers (1 frais + 1 sec)** sont distribués aux gennevillois **3 à 4 fois** dans l'année.

Les produits sont fournis par le Syrec.

Aucun critère d'accès n'a été mis en place si ce n'est d'habiter la commune.

**Le coût de l'opération s'élève chaque année à 100 000 € pour la ville.**

## Coordination des acteurs associatifs d'aide alimentaires

Pour donner plus de pertinence aux aide distribuées sur la ville, le CCAS assure la coordination générales des différentes aides proposées sur la ville pour garantir un parcours usager efficient, au plus proche des besoin de chacun.

**Une cartographie globale des aides** a été élaborée afin de mieux identifier les dispositifs à l'oeuvre sur la commune.

Le CCAS soutien en outre les association caritatives dans leurs différents dispositifs d'aide, dont celui de l'aide alimentaire, grâce **aux subventions** qu'il alloue chaque année aux différents partenaires.

# Association des activités Chrésiennes de Gennevilliers

Mise à disposition de de colis alimentaires et d'hygiène.

**Phase expérimentale 2023/2024 menée sur une année à partir d'août 2023 :**

**Distributions de 10 colis/trim**, composés de produits secs (pâtes, riz, conserves...) et de quelques produits d'hygiènes en direction de 10 familles.

**Le CCAS oriente les bénéficiaires volontaires** pour apporter un complément à la demande initiale de CAP effectuée par un travailleur social.

Les distributions sont organisées **1 fois par trimestre**, le samedi après-midi

**Lieu :** au sein de l'association 51 rue des Chevrins

1ère distribution : samedi 26 août 2023

2de distribution : 25 novembre 2023

3ème distribution : 17 février 2024

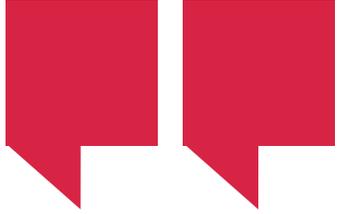
4ème distribution : 25 mai 2024

**Le coût total de la prestation s'élève à 1 600 € pour l'association**



### 3. PROJET D'ÉPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

*Une épicerie sociale correspond à un commerce de proximité avec des rayons en libre-service. Les bénéficiaires ont accès à des denrées alimentaires dits de « première nécessité », des produits de la vie courante, des produits d'hygiène... à des prix moins chers de 10% à 30% par rapport au prix réel.*



# Face aux insuffisances, quelle(s) réponse(s) apporter pour mieux manger?

Expérimentations innovantes :

- ✓ AMAP Agnettes/CCAS
- ✓ SYREC-Maison de la Solidarité-CCAS (repas période hivernale)
- ✓ Colis alimentaires municipaux
- ✓ Association des activités chrétiennes/CCAS
- ✓ VRAC – CCAS (tarification solidaire)
- ✓ Biocycle – CCAS/DG
- ✓ Ateliers de cuisine-précarité alimentaire



**REFLEXION EN COURS AUTOUR  
DE LA CREATION D'UNE EPICERIE  
SOCIALE ET SOLIDAIRE**

# CREATION D'UNE EPICERIE SOCIALE : FACTEURS CLES DE SUCCES



Budget : identification de potentiels financeurs



Identification des besoins du territoire



Identification d'un porteur de projet : CCAS, association...



Equipe projet constituée : noyau dur de bénévoles identifiés.



Travail en réseau avec les services sociaux et structures d'aide alimentaire du territoire (publics et associatifs)

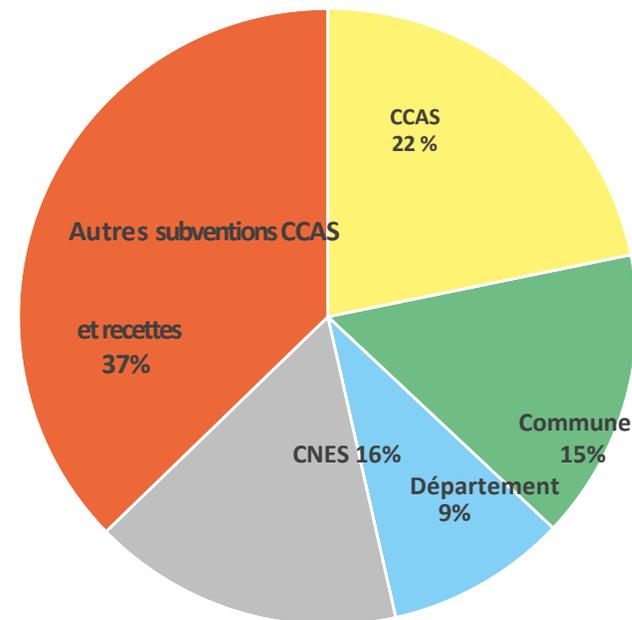


Locaux idéalement mis à disposition ou à loyer modéré. Idéalement : a minima 70 m<sup>2</sup>



Sources d'approvisionnement

## > Répartition moyenne du budget d'une ES



## > Subventions possibles avec ANDES



**2 000 euros** en principe

**15 000 euros** pour certaines épiceries itinérantes situées en région Occitanie, AURA, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne-Franche-Comté



## LES DIFFERENTES SOURCES D'APPROVISIONNEMENTS

- **Dons et ramassages** (récupération des invendus directement auprès de la grande distribution et des grossistes par exemple ou via des structures comme Phenix)
- **Collectes** (physiques ou dématérialisées)
- **Circuits solidaires** (Banques Alimentaires, Agence du Don en Nature, Dons Solidaires, ReVivre, etc.)
- **Achats complémentaires** (grande distribution, réseaux agricoles locaux, etc.)
- **Partenariats** avec des entreprises ou commerces du territoire

### RÉPARTITION APPROVISIONNEMENTS - ES ANDES

2021



### Les solutions d'approvisionnements développées par ANDES

Afin de **diversifier** les sources d'approvisionnement, ANDES a également développé plusieurs solutions pour l'approvisionnement de ses épiceries solidaires adhérentes :

- **Enveloppe financière** accordée par la DGCS appelée Crédit National des Epiceries Solidaires (« CNES »), qu'ANDES répartit entre les épiceries solidaires adhérentes pour des achats
- **Partenaires nationaux** mis en place par ANDES (offre d'achats à prix coûtant auprès de Franprix pour les épiceries solidaires d'Ile-de-France ; partenariat Bio Vrac pour Tous et collectes Bio Solidaires avec Biocoop, etc.)
- **Chantiers d'insertion ANDES** (les « Chantiers de Marianne »)

## \*CNES 2023 POUR LES EPICERIES EN CREATION - EXEMPLE D'AIDE AU DEMARRAGE

	<b>File active prévisionnelle &lt; 50</b>	<b>File active prévisionnelle entre 50 et 150</b>	<b>File active prévisionnelle &gt; 150</b>
Ouverture 1er trimestre	2 400 €	4 800 €	7 200 €
Ouverture 2ème trimestre	1 800 €	3 600 €	5 400 €
Ouverture 3ème trimestre	1 200 €	2 400 €	3 600 €
Ouverture 4ème trimestre	600 €	1 200 €	1 800 €

\*Crédit nationale des épiceries sociales

Source ANDES

